



Ce document doit être renvoyé à : SMAvie BTP, TSA 22571, 92894 NANTERRE CEDEX 9.

## VOS COORDONNÉES (A REMPLIR OBLIGATOIREMENT)

 Monsieur  Madame

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité :  Française  Autre : \_\_\_\_\_ Résidence fiscale :  Française  Autre : \_\_\_\_\_Etes-vous citoyen ou résident des Etats-Unis d'Amérique ?  OUI  NON

Si OUI →→ n° TIN (Taxpayer Identification Number) | | | | | | | | | | | | | | | |

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Adresse Mail :  personnelle \_\_\_\_\_  professionnelle : \_\_\_\_\_

Cochez votre préférence de contact Mail.

Ne souhaite pas être contacté(e) par e-Mail Téléphone :  mobile : \_\_\_\_\_  personnel ou domicile : \_\_\_\_\_  professionnel : \_\_\_\_\_

Cochez votre préférence de contact téléphonique.

Ne souhaite pas être contacté(e) par téléphone  Je déclare que ma situation familiale et patrimoniale a évolué et que les informations que j'ai communiquées à SMAvie BTP nécessitent d'être actualisées avec mon conseiller vie. A défaut de déclaration contraire, SMAvie BTP considère que toutes les informations que vous avez communiquées sont toujours actuelles.

Dans tous les cas, je m'engage à informer SMAvie BTP de toute modification substantielle de ma situation familiale et patrimoniale.

## IMPORTANT - DONNÉES OBLIGATOIRES POUR LA LUTTE ANTI-BLANCHIMENT (LOI n° 90-614 du 12 juillet 1990 sur le blanchiment des capitaux)

## FOURNIR OBLIGATOIREMENT UNE COPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ

De l'adhérent assuré :  Carte Nationale d'Identité  Passeport  Titre de séjour Si vous êtes non résident fiscal en France, vous déclarez n'être pas une Personne Politiquement Exposée (personne résidant dans un autre État membre de l'Union européenne ou un pays tiers et qui est exposée à des risques particuliers en raison des fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives qu'elle exerce ou a exercées pour le compte d'un autre État ou de celles qu'exerce ou ont exercées des membres directs de sa famille ou des personnes connues pour lui être étroitement associées (L561-10 et L561-18 du Code Monétaire et Financier).■ JE DEMANDE  un rachat partiel (minimum 750 €)  un rachat total sur mon contrat selon les modalités ci-dessous :

<input type="checkbox"/> BATIRETRAITE	N° contrat _____	Montant net _____	€
<input type="checkbox"/> BATIRETRAITE 2	N° contrat _____	Montant net _____	€
<input type="checkbox"/> BATIRETRAITE MultiCompte	N° contrat _____	Montant net _____	€
<input type="checkbox"/> B@TIPROJET	N° contrat _____	Montant net _____	€
<input type="checkbox"/> BATIRETRAITE MultiCompte PEP	N° contrat _____	Montant net _____	€
<input type="checkbox"/> BATIRETRAITE MultiCompte DSK	N° contrat _____	Montant net _____	€
<input type="checkbox"/> BATIVALEURS	N° contrat _____	Montant net _____	€

## ■ MOTIF DU RACHAT - DÉCLARATION DE DESTINATION DES FONDS

En application de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (art L.561-10-2 II du Code monétaire et financier), nous avons l'obligation réglementaire de vous demander, au-delà d'un certain montant de rachat, la destination des sommes récupérées. A défaut de communication des informations demandées, SMAvie BTP a l'obligation légale de déclarer l'opération réalisée à l'autorité compétente. (Si vous cochez plusieurs cases, merci d'indiquer les montants en euros respectifs)

<input type="checkbox"/> Achat d'un bien immobilier Montant : _____ €	<input type="checkbox"/> Achat d'un bien mobilier (voiture, bateau, œuvre d'art, ...) Montant : _____ €	<input type="checkbox"/> Réalisation de travaux Montant : _____ €	<input type="checkbox"/> paiement d'impôt / taxe Montant : _____ €
<input type="checkbox"/> Événement familial- Soutien familial Montant : _____ €	<input type="checkbox"/> Besoin de trésorerie pour le financement d'une entreprise Montant : _____ €	<input type="checkbox"/> Remploi sur un placement financier hors SMA Montant : _____ €	<input type="checkbox"/> Loisirs - vacances Montant : _____ €
<input type="checkbox"/> Autres (préciser) : _____		Montant : _____ €	

- **Le rachat total met fin au contrat**, l'épargne acquise sera intégralement restituée, après prise en compte de la fiscalité. Joindre tout document comportant les caractéristiques principales de votre contrat. A défaut, joindre obligatoirement une déclaration sur l'honneur de perte de ces documents.

 En cochant cette case, l'assuré atteste que son contrat n'a pas été mis en garantie à un tiers.

- **En cas de rachat partiel**, la valeur totale de l'épargne sur votre contrat ne peut être inférieure à 750 euros.

Après un rachat partiel portant sur des supports en unités de compte, le montant restant investi sur ces supports ne peut être inférieur à 150 euros.

Signature de l'assuré :

## ■ SI VOTRE CONTRAT COMPORTE DES SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE, VOUS POUVEZ OPTER POUR :

 un rachat partiel sans modification de la répartition entre les supports  un rachat partiel sur les supports indiqués ci-dessous

Supports à désinvestir	BATIRETRAITE MultiCompte B@TIPROJET	BATIVALEURS	Supports à désinvestir	BATIRETRAITE MultiCompte B@TIPROJET	BATIVALEURS
SUPPORT € SMAvie BTP (capital garanti)	_____ %	_____ %	BMA BATI MATIERES PREMIERES	_____ %	_____ %
ACF HSBC ACTIONS FRANCE	_____ %	_____ %	BOR BATI OR	_____ %	_____ %
BAA BATI ACTIONS ARBITRAGE	_____ %	_____ %	COI AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES	_____ %	_____ %
BAI BATI ACTIONS INVESTISSEMENT	_____ %	_____ %	COM CARMIGNAC COMMODITIES	_____ %	_____ %
BAO BATI ACTIONS OPTIMUM	_____ %	_____ %	CPC CPR CONVEXITE	_____ %	_____ %
BAP BATI PRUDENT	_____ %	_____ %	CPR CPR MONETAIRE SR	_____ %	_____ %
BCR BATI CREDIT PLUS	_____ %	_____ %	ELP ELYSEES PIERRE	//////////	_____ %
BEA BATI ENTREPRENDRE ASIE	_____ %	_____ %	MEE MIROVA EUROPE ENVIRONMENTAL EQUITY FUND	_____ %	_____ %
BEE BATI ENTREPRENDRE EMERGENTS	_____ %	_____ %	MFE METROPOLE FRONTIERE EUROPE	_____ %	_____ %
BEN BATI ENTREPRENDRE EURO	_____ %	_____ %	NVM HSBC MICROCAPS EURO	_____ %	_____ %
BEQ BATI EQUILIBRE	_____ %	_____ %	OBR LAZARD SMALL CAPS EURO	_____ %	_____ %
BEU BATI ENTREPRENDRE USA	_____ %	_____ %	VIN VALEUR INTRINSEQUE	_____ %	_____ %
BEX BATI EXPANSION	_____ %	_____ %			
			<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Sur le plan fiscal, le calcul des produits financiers (éventuellement imposables à l'IR ou au PFL) est effectué proportionnellement au montant racheté. La base de calcul est constituée par le total des plus-values du contrat au jour du rachat, et non pas sur les seuls supports concernés par le rachat.

#### RÈGLES PARTICULIÈRES

- **Le rachat partiel sur le contrat avec une fiscalité PEP ou DSK** s'impute sur chacune des unités de compte en proportion de leur part respective dans le montant total de l'épargne constituée à la date de rachat ; ceci afin de ne pas modifier la répartition au regard des contraintes réglementaires.
- **RAPPEL FISCALITÉ PEP** : Avant 10 ans, tout rachat partiel sur un contrat PEP entraîne la perte de son enveloppe fiscale. Après 10 ans, tout rachat partiel interdit les versements ultérieurs.

## MODALITÉS DE RÈGLEMEN

Le règlement du rachat sera réalisé par virement, sauf demande expresse contraire de l'assuré.

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE OU POSTAL

## CHOIX DE L'IMPOSITION DES PRODUITS FINANCIERS

J'opte pour le mode d'imposition\* suivant :

Ce choix étant définitif et irrévocable pour le rachat demandé. A défaut d'indication, la réintégration des produits financiers dans le revenu imposable sera appliquée.

- Réintégration des produits financiers dans mon revenu imposable       Prélèvement forfaitaire libératoire (PFL)

\* Ce mode d'imposition ne concerne que les produits financiers afférents à des primes versés avant le 27 septembre 2017.

Quel que soit votre choix fiscal, vous devez indiquer sur votre déclaration de revenus, dans les rubriques prévues à cet effet, les montants qui figurent sur l'imprimé fiscal unique communiqué par SMAvie BTP en début de chaque année civile. Pour plus de précisions sur la fiscalité des rachats, se référer à la notice fiscale, disponible sur simple demande, ou se rapprocher de votre Conseiller.

Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu, sans condition de durée du contrat, si le rachat (total ou partiel) fait suite à l'un des événements suivants :

- votre licenciement ou celui de votre conjoint ou partenaire de PACS ;
- votre mise en retraite anticipée ou celle de votre conjoint ou partenaire de PACS (rupture du contrat de travail avant 70 ans à l'initiative de l'employeur avec l'accord de l'intéressé) ;
- votre invalidité ou celle de votre conjoint ou partenaire de PACS, correspondant au classement en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> catégorie de la Sécurité sociale ;
- votre cessation d'activité non salariée ou celle de votre conjoint ou partenaire de PACS, résultant d'un jugement de liquidation judiciaire.

Cocher la case correspondante si le rachat fait suite à l'un des événements ci-dessus. Joindre obligatoirement les pièces justificatives : lettre de notification de licenciement ou de mise à la retraite anticipée ; notification de la reconnaissance d'invalidité par la Sécurité sociale ; copie du jugement de liquidation judiciaire.

La demande de rachat devra être adressée à SMAvie BTP au plus tard le 31 décembre de l'année qui suit la survenance de l'événement donnant lieu à l'exonération d'impôt sur le revenu. Il n'a aucun choix fiscal à faire entre l'impôt sur le revenu et le prélèvement libératoire.

Je prends note que les dispositions générales de mon contrat sont inchangées.

**Informatique et Libertés.** Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement destiné à SMAvie BTP, responsable du traitement, et seront utilisées aux fins de la passation, l'exécution de votre contrat et la gestion commerciale. Elles peuvent être transmises aux personnels de SMAvie BTP, aux sociétés de la SGAM BTP, et à ses partenaires contractuellement liés. Elles sont conservées pour la durée nécessaire au respect de nos obligations légales et contractuelles et des recommandations des autorités administratives.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser un courrier à SMAvie BTP - **Délégué à la Protection des Données**, 8 rue Louis Armand CS 71201, 75738 Paris, accompagné d'une copie de votre titre d'identité, ou envoyer votre demande par mail à : [deleguealaprotectiondesdonnees@groupe-sma.fr](mailto:deleguealaprotectiondesdonnees@groupe-sma.fr).

En application des dispositions du Code de la Consommation, les consommateurs peuvent s'inscrire gratuitement sur le registre d'opposition au démarchage téléphonique sur [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr). Dans ce cas, SMAvie BTP ne pourra pas les démarcher par téléphone sauf s'ils ont communiqué leur numéro de téléphone afin d'être recontactés ou sauf s'ils sont titulaires d'un contrat en vigueur auprès de SMAvie BTP».

Acceptez-vous de recevoir des informations commerciales par voie électronique, des sociétés du Groupe SMA et de la SGAM BTP ?  OUI  NON

Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Signature de l'assuré :

## DOMICILE FISCAL HORS DE FRANCE

Dans l'éventualité où la France a conclu une convention fiscale avec le pays de résidence de l'assuré, celui-ci peut demander l'application du taux de la convention s'il est plus favorable que le taux de prélèvement forfaitaire libératoire prévu à l'article 125 A III du CGI.

L'application des dispositions de la convention est toujours subordonnée à l'envoi préalable par l'assuré d'un formulaire administratif visé par l'administration fiscale de sa résidence. À défaut, les rachats seront d'office imposés sur la base de l'article 125 O A du CGI, par prélèvement forfaitaire obligatoire. Joindre obligatoirement :

- une attestation sur l'honneur indiquant que vous avez votre domicile fiscal hors de France, au sens de l'article 4B du Code général des impôts.
- un formulaire administratif (imprimé fiscal n° 5000-FR) visé par l'administration fiscale de votre pays de résidence.
- un certificat de résidence fiscale ou d'imposition du pays de résidence.

### SMAvie BTP

Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics  
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes  
Entreprise régie par le code des assurances - RCS PARIS 775 684 772  
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 Paris cedex 15

[www.groupe-sma.fr](http://www.groupe-sma.fr)

**SMA**